

Ardèche

APICULTURE / Le groupement de défense sanitaire des abeilles (GDSA) de l'Ardèche a tenu son assemblée générale fin février sur le site du Pradel à Mirabel. Rencontre avec son président Pascal Binon.

Une filière apicole ardéchoise dynamique



Pascal Binon, président du groupement de défense sanitaire des abeilles de l'Ardèche.

asiatique, maintenant classé, tout comme le varroa, en danger sanitaire de 2^e catégorie pour l'apiculture. Nous sommes aussi préoccupés par la présence du moustique tigre *aedes albopictus* installé en Ardèche depuis 2012. Il est le vecteur potentiel de plusieurs maladies dont la dengue et le chikungunya. Son suivi est réalisé par l'Agence régionale de santé et, à plusieurs reprises en 2013, une alerte a été déclenchée dans le département. Heureusement, aucune n'a été maintenue et par conséquent, aucune démoustication, qui aurait été fatale pour les ruches, n'a été appliquée dans les secteurs concernés. Qu'en sera-t-il en 2014 ? Pour les personnes qui possèdent des ruches près des foyers avérés¹ de présence du moustique tigre, nous leur conseillons de prévenir les risques éventuels et de prévoir un autre emplacement ».

Concernant le frelon asiatique, le réseau de surveillance a-t-il été efficace ?

P.B : « La présence du frelon asiatique en Ardèche est avérée depuis 2011. Au cours de la saison 2012 nous avons découvert plusieurs nids se trouvant tous en plaine près du Rhône et nous permettant de penser que la lutte était possible avec un peu d'expérience et d'organisation. Mais 2013 a été plus compliqué. Peu de nids ont été localisés (Lentillière, Rochecolombe secteur de Soyons-Charmes, Aubenas). Les autres signalements ont été effectués trop tard dans la saison, rendant la recherche des nids et leur destruction impossibles. Il faut absolument que nous soyons plus réactifs cette année, que les observations de présence du frelon soient effectuées et signalées le plus tôt possible pour laisser le temps d'organiser les prospections ».

D'autres activités à mentionner pour le GDSA de l'Ardèche en 2013 ?

P.B : « En 2013, le parc naturel régional des Monts d'Ardèche nous a demandé de représenter la filière apicole en devenant jury au concours des prairies fleuries dans la catégorie «Prairie fauchée non pâturée». Ce fut très agréable et il est réconfortant de constater que les pratiques d'élevage peuvent être favorables à l'apiculture. Roger Chapelle, éleveur en zone AOC Fin gras du Mézenc a d'ailleurs été récompensé à l'occasion du Salon de l'agriculture à Paris. Une autre bonne nouvelle, une nouvelle formation d'agents sanitaires a eu lieu. Elle a ainsi permis la nomination de six nouveaux agents apicoles en Ardèche portant leur nombre à quinze et permettant, enfin, de couvrir l'ensemble du département. Reste maintenant à définir quels seront leurs rôles dans la nouvelle organisation sanitaire régionale qui amènera notre structure à faire des choix de fonctionnement et de représentation au niveau régional dans les deux prochaines années ».

propos recueillis par C. Diebolt

Comment se porte le groupement de défense sanitaire des abeilles de l'Ardèche que vous présidez ?

Pascal Binon : « Depuis plusieurs années, nous poursuivons une dynamique très positive en Ardèche et comme les années précédentes, je dirais que tous les voyants sont au vert. Si nous continuons avec la même évolution, nous devrions dépasser les 400 adhérents en 2014, très représentatifs de la filière : professionnels, pluri actifs, amateurs. Cette dynamique existe grâce au dévouement bénévole des administrateurs du GDSA ou simples bénévoles qui ont encore beaucoup œuvré en 2013. Je pense notamment au travail mené pour réorganiser le rucher école et ses locaux sur le site du Pradel où la trentaine de ruches présentes permet de former plus d'une cinquantaine de stagiaires chaque année. Mais aussi les référents frelons asiatiques ou les agents sanitaires pour la distribution de médicaments et tous ceux qui ont donné du temps au GDSA ».

Et que pouvez-vous nous dire plus spécifiquement au niveau sanitaire ?

P.B : « L'année 2013 a été difficile avec un printemps très capricieux qui a contrarié le développement des colonies et favorisé les pathologies. Nous avons répondu à beaucoup de sollicitations de nos adhérents pour des conseils personnalisés en fonction des situations rencontrées. Le problème n°1 reste la varroose même si l'année 2013 a été moins favorable à la prolifération des varroas. Nous disposons de peu de possibilités : seulement 5 médicaments disposent d'une autorisation de mise sur le marché, mais un seul présente une efficacité jugée jusqu'alors suffisante. Cependant, les tests d'efficacité effectués par une de nos adhérentes semblent indiquer une baisse d'efficacité préoccupante. Il vaut donc mieux maintenant compléter le traitement de fin d'été par un autre traitement hors couvain ou appliquer des méthodes bio techniques tout au long de la saison : cela a été l'objet d'une journée de formation l'automne dernier animée par le Dr Florentine Giraud, vétérinaire conseil du GDSA74. Une autre menace se profile : le frelon

Filières

RÉUNIONS D'INFORMATION / Aides bio

La chambre d'agriculture de l'Ardèche, en partenariat avec l'association Agri Bio Ardèche, organise quatre réunions d'information sur les aides bio et la démarche de conversion en agriculture biologique. Destinées aux producteurs bio, en conversion ou à ceux qui ne sont pas en bio, mais réfléchissent néanmoins à la question, ces réunions visent à faire le point sur les aides existantes, leur articulation, la procédure à suivre pour les demander. Des zooms sur le processus de conversion, sont aussi prévus, en fonction du public présent et de ses attentes. Ces réunions auront lieu, de 14h à 15h30 :

- le 24 mars à Aubenas, antenne de la chambre d'agriculture (lycée Olivier de Serres),
- le 31 mars à Vernoux, salle sous la poste,
- le 1^{er} avril à Lagorce, salle de réunion de la mairie,
- le 3 avril à Davézieux, salle de la mairie.

Renseignements : Renaud Pradon au 04 75 20 28 00.

GROUPAMA MÉDITERRANÉE / Un nouveau directeur général

Le conseil d'administration de Groupama Méditerranée a nommé le 7 mars dernier Pascal Loiseau en tant que directeur général en remplacement d'Alain Kahn, qui assumera cette fonction par intérim avant son départ pour Groupama Centre Manche. Pascal Loiseau occupait jusqu'à présent la fonction de directeur général adjoint en charge des directions métiers. ■



Alain Kahn quitte la direction de Groupama Méditerranée pour Groupama Centre Manche.

...depuis 1968
Le tunnel SOCMA
« S-TUNNE »

SOCMA
600 chemin des Chirons
26760 Beaumont-lès-Valence
Tél. 04 75 59 73 32
info@socma-sa.fr - www.socma-sa.fr

¹ Pour l'Ardèche : quartier de la Buisnière et cimetière de Labeaume, chemin de Savel et complexe sportif aux Vans, avenue de la gare et place du général de Gaulle à Ruoms et camping de l'Île (à confirmer) à Vallon-Pont-d'Arc.

Paris - Aubenas

APPEL À PROJETS JEUNES / La MSA a récompensé le projet de jeunes ardéchois lors de la cérémonie officielle de remise de prix de l'appel à projets jeunes « mieux vivre en milieu rural » au Salon de l'agriculture.

Un prix national pour le "raid blanc des lycéens"



Les jeunes lauréats en compagnie de Henry Jouve, président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire.

Le week end du 1^{er} mars, quatre jeunes étudiants du lycée agricole Olivier de Serres d'Aubenas, âgés de 20 à 22 ans, se sont rendus à Paris au Salon international de l'agriculture afin d'y recevoir une distinction de la part du président de la MSA, en présence de Dominique Bertinotti, ministre déléguée, chargée de la Famille. Les quatre étudiants ont été récompensés pour leur projet « le raid blanc des lycéens », projet qu'ils avaient d'abord soutenu devant un jury départemental à la MSA Ardèche-Drôme-Loire et pour lequel ils avaient obtenu une bourse leur permettant de le concrétiser. A Paris, retenus parmi plus de 150 projets et fort du prix coup de cœur « santé et activités physiques et sportives - catégorie 18-22 ans », ils ont obtenu un chèque de 1 550 euros.

Le projet

Leur aventure a commencé au début de l'année 2013, lorsqu'ils ont pris connaissance et fait la démarche de répondre à l'appel à projet "Mieux vivre en milieu

rural" initié par la MSA (voir encadré ci-dessous).

En prenant en charge l'organisation de cet événement sportif qu'ils ont intitulé « le raid blanc des lycéens », les quatre étudiants avaient l'ambition de faire découvrir aux élèves de leur lycée « les vertus d'un sport inhabituel, au sein d'une nature sauvage et préservée, mais également promouvoir leur région ». Après avoir constaté que les villages du plateau ardéchois étaient peu fréquentés en raison de leur isolement, ils ont décidé de s'inspirer de leurs pratiques sportives, eux-mêmes compétiteurs de sports de nature, pour organiser « un événement associant sport, environnement et découverte du territoire ».

Ce raid multisports s'est déroulé le 19 février dernier au Bois de Bauzon à Saint-Cirgues-en-Montagne. Il a permis à une cinquantaine de lycéens de faire un parcours d'orientation en raquettes. Leur souhait est désormais de reconduire, chaque année, un événement sportif sur une commune rurale différente. ■

"Mieux vivre en milieu rural" ✓

Organisé chaque année, ce concours a pour objectif de soutenir les initiatives de jeunes en leur apportant un appui technique et financier dans la réalisation de leurs projets, à caractère durable afin qu'ils s'expriment et valorisent tout leur potentiel.

Ce concours s'adresse à des groupes composés au minimum de trois jeunes, âgés de 13 à 22 ans, résidant en milieu rural ou affiliés à la MSA. Il leur permet notamment de s'impliquer et de devenir acteurs de leur territoire de vie.

Les projets portent sur quatre catégories :

- cultures et arts ;
- solidarité et citoyenneté ;
- santé et activités physiques et sportives ;
- thématiques inexplorées et démarches innovantes.

L'appel à projets jeunes se déroule en deux étapes :

- La première est un concours départemental : des bourses sont attribuées pour chacun des trois départements Ardèche, Drôme et Loire. Les deux premiers projets primés par département peuvent concourir au niveau national.
- La deuxième est la participation au concours national qui récompense 16 projets. La remise des prix se déroule chaque année pendant le Salon international de l'agriculture à Paris.

Avec l'appel à projets jeunes, la MSA déclare favoriser la prise de responsabilité et l'autonomie des jeunes. ■